

Piloter un entretien de recadrage : un acte de management

Objectifs :

- Connaître les différentes sources du droit du travail et leur articulation
- Comprendre la notion de hiérarchie des normes et ses récentes évolutions en droit du travail
- Repérer la place du secteur sanitaire, social et médico-social privé non lucratif dans le dialogue social national et en identifier les particularités
- Prendre connaissance des récentes évolutions pour anticiper l'avenir

Programme :

1. Atelier formatif 1

Les représentations que les participants ont de ce type d'entretien

2. Atelier formatif 2

Vers une tentative de définition commune : ce qu'il est ce qu'il n'est pas.

3. L'entretien de recadrage

En tant qu'acte de management
Entretien de recadrage ou de régulation ?
Ce que dit la loi ?

4. Atelier formatif 3

Quelles sont les principales causes pouvant nécessiter l'organisation d'un entretien de recadrage ?

5. Méthodologie de mise en œuvre

Quand le réaliser ?
Que préparer ?
Pourquoi le réaliser dans cette situation ?
Quel objectif pour quel dysfonctionnement ?
Comment le piloter ?
Les postures et comportements adéquats
Les points de vigilance
Les méthodes de travail pour un entretien profitable
L'organisation des suivis et jalonnements dans le temps

6. Ecrire ou ne pas écrire ?

Réflexion interactive : avantage et limites de chaque option

7. Atelier formatif 4

Analyses situationnelles
Auto évaluation des situations rencontrées
. Les points mis en application.
. Les résultats obtenus
. Les difficultés rencontrées.
. Auto analyse situationnelle
. Capitalisation d'expérience

Analyses situationnelles

. Le participant recueille des situations, les expose au cours de l'action.
. Analyse technique et psychologique
. Approche résolutive
. Approche résolutive pédagogique dite en miroir

Apports théoriques complémentaires

Nota Bene : en fonction des situations évoquées, le consultant réalisera des apports pédagogiques complémentaires, conjuguant le renforcement/développement des compétences.

Intervenant :

Jean-Paul ISONI
Consultant en Ingénierie des
Ressources Humaines

Date :

Mardi 27 septembre 2022

Durée :

1 jour (7 heures), de 9h à 17h

Lieu :

URIOPSS BFC, à Dijon

Tarifs (net de taxe) :

Adhérent : **295 €**
Non adhérent : **395€**
Supplément repas optionnel : 20 €

Public et prérequis :

Directeurs/trices et chef/fes de services en responsabilité d'encadrement.
Les participants arrivent en formation avec des situations à partir desquelles ils souhaitent réfléchir.
Nb : cette action n'intègre pas les dimensions juridiques et procédurales

Méthodes et moyens pédagogiques techniques et d'encadrement :

Une méthode pédagogique interactive et participative, conjuguant le transfert pédagogique, des apports théoriques, à l'aisance professionnelle des participants.

Modalités d'évaluation de la formation :

Evaluation des objectifs en amont de la formation et en fin.
Evaluation de satisfaction à chaud
Evaluation à froid et d'impact
Elaboration d'un bilan de stage

Modalités de sanction de la formation :

Emargement par demi-journée
Attestations individuelles de formation
Certificat de réalisation

Accessibilité :

Stagiaires porteurs d'un handicap, nous contacter pour vérifier la possibilité d'adapter les contenus.
Délais d'accès, de 2 à 6 mois en moyenne.

Votre référent formation :

Laurent DUBOIS
formation@uriopss-bfc.fr
03.80.68.47.20
06.30.16.45.94

VOUS INSCRIRE

EN LIGNE

